



Ville d'Antibes Juan les Pins

CONSEIL MUNICIPAL  
séance du vendredi 11 juillet 2008

-----  
**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE  
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

05-01 BUDGET VILLE – EXERCICE 2008- DECISION MODIFICATIVE N°1

Ce que nous avons constaté au Compte administratif ce vérifie aujourd'hui. L'excédent 2007 reporté dans ce budget supplémentaire est très important, **plus de 11 millions d'euros**.

Bien sûr, les explications fournies en commission permettent effectivement de connaître l'emploi de cette manne : travaux, factures en retard acquittées, etc.

Quand on met en perspective les budgets primitifs supplémentaires et les comptes administratifs on voit clairement que par le jeu des reports, vous gagnez pratiquement un exercice budgétaire (vos services disent six mois).

Cette gestion étirée des finances est tout à fait légale mais elle explique la lenteur pour ne pas dire plus de l'avancée des dossiers : travaux, actions de la commune. Quelque part, Antibes est devenue synonyme de retard et d'atermoiement !

Par exemple, vous inscrivez dans cette décision plus de deux millions d'euros pour les bassins de rétention du Laval. Dix ans que ces équipements de 1<sup>ère</sup> urgence sont dans les tuyaux. Le coût que vous prévoyez dépasse largement celui sur lequel un accord était possible il y a dix ans !

La section de fonctionnement appelle quelques précisions :

**Ligne 7 321**

L'attribution de compensation diminue de 10%  
Pourquoi enlever 900 000 € ?

**Ligne 7 337**

Droit de stationnement moins 100 000 €

En section d'investissement, les amendes de police sont elles aussi minorées par rapport au Budget Primitif moins 518 472 €, près du tiers !

Enfin, quelques précisions sur les subventions :

70 000 € pour la Musique ASOA pour les aménagements de la villa Elie Roc. Pouvez-vous m'expliquer pourquoi cet aménagement n'est pas réalisé par la commune ou même la Maison du tourisme puisqu'il est ensuite utilisé par Musique au cœur ?

Nous notons aussi un complément important pour le Festival de l'image sous marine 12 500 € sans explication en commission.

Par contre, nous n'avons pas trouvé l'inscription d'une subvention pour l'ASOA toutes sections confondues comme vous vous y étiez engagé à l'assemblée générale du club !

Nous tenons à faire connaître notre désaccord quant à la subvention d'investissement pour l'Eglise réformée d'Antibes. Nous sommes opposés à toute subvention pour quelque religion que ce soit.

Voilà notre analyse de ce budget supplémentaire que, bien évidemment, nous ne voterons pas.